

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
=====

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES
=====

SECRETARIAT GENERAL
=====

DIRECTION DES RESSOURCES
FINANCIERES ET MATERIELLES
=====

SOUS DIRECTION DU BUDGET
=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS
=====

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
=====

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION
=====

SECRETARIAT GENERAL
=====

DEPARTMENT OF FINANCIAL
AND MATERIAL RESOURCES
=====

SUB DEPARTMENT OF BUDGET
=====

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS
=====

DECISION N° 001/2026 /D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/DEG DU 16

Portant annulation des Appels d'Offres Nationaux Ouverts
N°s 02, 03, 04, 06, 07, 08, 09, 10, 11 et 12/AONO/MINESEC/CIPM/2026.

MADAME LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;
- Vu la Loi N° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant la loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2026;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.
- Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
- Vu La Circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2026;
- Vu La Lettre N° 04633-26/L/MINMAP/SG/DAJ/CRC/CEA1 du 16 Juillet 2026 ;
- Considérant les nécessités de service.

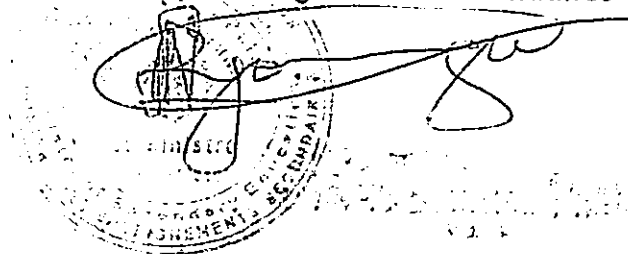
DECIDE :

Article 1^{er}.- Sont et demeurent annulés, à titre exceptionnel, les Appels d'Offres Nationaux Ouverts ci-après :

N° AONO	OBJET	SOUSMISSIONNAIRES PROPOSES
02/AONO/MINESEC/CIPM/2026	Travaux de construction de quatre (04) blocs de latrines au Lycée Technique et Professionnel Agricoles de LAGDO.	BUROC BTP SARL
03/AONO/MINESEC/CIPM/2026	Travaux de construction de quatre (04) blocs de latrines au Lycée Technique et Professionnel Agricoles de YAGOUA.	BUROC BTP SARL
04/AONO/MINESEC/CIPM/2026	Travaux de construction de la clôture du Lycée Technique d'OMBE.	BUROC SARL
06/AONO/MINESEC/CIPM/2026	Travaux de construction d'un bloc d'écloserie et de champignonnerie au Lycée Technique et Professionnel Agricoles de YAGOUA	BUROC SARL
07/AONO/MINESEC/CIPM/2026	Travaux de construction d'un bloc d'écloserie et de champignonnerie au Lycée Technique et Professionnel Agricoles de LAGDO	BUROC SARL
08/AONO/MINESEC/CIPM/2026	Travaux de construction d'un atelier de production végétale du Lycée Technique et Professionnel Agricoles de LAGDO	BUROC SARL
09/AONO/MINESEC/CIPM/2026	Travaux de construction des étangs piscicoles au Lycée Technique et Professionnel Agricoles de LYAGOUA	BUROC SARL
10/AONO/MINESEC/CIPM/2026	Travaux de construction des étangs piscicoles au Lycée Technique et Professionnel Agricoles de LAGDO	BUROC SARL
11/AONO/MINESEC/CIPM/2026	Travaux de construction de la clôture, phase II au Lycée Technique et Professionnel Agricoles de LYAGOUA	BUROC BTP SARL
12/AONO/MINESEC/CIPM/2026	Achèvement des travaux de construction et Equipement du Lycée Technique et Bilingue de MAROUA	BUROC BTP SARL

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Le Ministre des Enseignements Secondaires



Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- P/CIPM
- JDM
- Soumissionnaires
- Chrono